

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 28 septembre 2020 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Esther Fortin, Manon Bougie et Solange Thibodeau, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Jean Perron, Jean-Pierre Fortier et Renaud Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont aussi présents monsieur Claude Poulin, directeur général et madame Isabelle Beaulieu, greffière associée et directrice associée du Secrétariat général

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N° 20-12033

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N° 20-12034

Séance ordinaire du 14 septembre 2020

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que la greffière associée est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020 soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 20-12035

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière en date du 17 septembre 2020, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 1 207 331,16 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 1 207 331,16 \$ couvrant la période du 4 septembre 2020 au 17 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12036

Cession d'un terrain à MM. Pier-Alain Rodrigue, Louis-Marc Rodrigue et Jean-François Rodrigue et établissement d'une servitude de passage

ATTENDU : que MM. Pier-Alain Rodrigue, Louis-Marc Rodrigue et Jean-François Rodrigue désirent obtenir une servitude de passage pour avoir accès à leur propriété;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la cession d'un terrain et l'établissement d'une servitude de passage à MM. Pier-Alain Rodrigue, Louis-Marc Rodrigue et Jean-François Rodrigue, soit un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-TROIS MILLE SIX CENT VINGT-SIX (6 353 626)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Beauce, le tout conformément au projet de contrat préparé par Me Manon Tousignant, notaire, lequel projet est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE la présente cession est faite à titre purement et simplement gratuit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile et nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12037

Acceptation d'un bail agricole avec la Ferme J.P. Poulin & Fils inc.

ATTENDU : l'intérêt de la Ferme J.P. Poulin & Fils inc. de louer une partie de terrain déboisé face à l'aéroport le long de la 40^e Avenue pour la récolte de foin;

ATTENDU : les investissements que la Ferme J.P. Poulin & Fils inc. devra faire pour permettre la récolte de foin;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

RÉSOLUTION N° 20-12037 (SUITE)

QUE ce conseil accepte de louer à la Ferme J.P. Poulin & Fils inc., un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT TRENTE-SEPT MILLE NEUF CENT QUARANTE ET UN (ptie 4 337 941)** du CADASTRE DU QUÉBEC dans la circonscription foncière de BEAUCE, pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2030 sans frais pour les 5 premières années et au prix de 200 \$ par année par la suite payable le 1^{er} octobre de chaque année, conformément au projet de bail, lequel projet est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12038

Adoption du plan d'action relatif aux obstacles
à l'intégration des personnes handicapées

ATTENDU : l'obligation des municipalités comptant plus de 15,000 habitants de produire chaque année, depuis 2005, un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société;

ATTENDU : le plan d'action préparé par Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division RH – Dotation et Santé-sécurité en collaboration avec les services concernés, pour favoriser l'intégration des personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte le plan d'action relatif aux obstacles à l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12039

Versement de subventions à des organismes accrédités

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Carole Paquet directrice des Loisirs et de la Culture, en date du 15 septembre 2020, dans lequel elle recommande le paiement de subventions à des organismes accrédités selon la politique de subvention en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit autorisé le versement des subventions aux organismes suivants :

- Club de baseball Junior BB Les Black Knights	751 \$
- Escadron 890 Saint-Georges inc.	7 662 \$
- Club régional de natation	3 517 \$
- Association du soccer mineur Saint-Georges	23 558 \$

QUE la somme de 35 488 \$ incluant toutes les taxes applicables soit financée à même le budget de fonctionnement 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12040

Modification du nombre de livres jeunesse empruntés à la bibliothèque municipale

ATTENDU : que les mesures restrictives de la COVID-19 ont engendré des modifications aux services offerts à la bibliothèque;

ATTENDU : que des parents offrant l'école à la maison à leurs enfants souhaitent accéder à un plus grand nombre de livres jeunesse à la fois puisqu'ils n'ont pas accès à la bibliothèque de l'école;

ATTENDU : que le Règlement numéro 24-2002 prévoit que l'article 6 peut être modifié par résolution;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil modifie l'article 6 du Règlement numéro 24-2002.

L'article 6.2 du Règlement numéro 24-2002 est modifié en ajoutant après le premier paragraphe, le paragraphe suivant :

« Un abonné titulaire d'une carte enfant et dont le parent confirme qu'il fait l'école à la maison peut emprunter 20 livres au lieu de 10 livres. »

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12041

Nomination d'un comité de sélection pour l'embauche d'un Régisseur – Parc et plein air

ATTENDU : le départ à la retraite de M. Jean-Marie Dionne, Coordonnateur – Immeubles et équipements;

ATTENDU : qu'il y a lieu d'ouvrir un concours pour le remplacement de M. Jean-Marie Dionne et de nommer un comité de sélection pour évaluer les candidatures;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil nomme Me Magalie Plourde directrice des Ressources humaines et des Services juridiques, Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture et madame la conseillère Solange Thibodeau sur le comité de sélection pour le poste de Régisseur – Parc et plein air.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12042

Embauche d'une responsable de restaurant pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le départ à la retraite de Mme Gervaise Poulin et le besoin de la remplacer;

ATTENDU : la recommandation de M. Dany Côté, chef de Division – activités sportives du Service des loisirs et de la culture et de M^e Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des services juridiques;

RÉSOLUTION N° 20-12042 (SUITE)

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de Mme Nathalie Audet selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12043

Embauche de commis de restaurant pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher du personnel à titre de commis de restaurant au Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : le rapport préparé par M. Dany Côté, chef de Division – activités sportives et de Me Magalie Plourde, directrice du Service des Ressources humaines et des Services juridiques, lequel rapport a été déposé et discuté au comité général du 21 septembre 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil procède à l'embauche du personnel suivant pour le Service des loisirs et de la culture selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture.

Commis de restaurant

du 1^{er} septembre 2020 au 31 mai 2021

Ghislaine Bédard	Dany Boutin	Isabelle Dallaire	Alexandra Doyon
Alexandra Lachance	Manon Lachance	Anne Leclerc	Sonia Poulin
Sylvie Poulin	Marise Morin	Isabelle Rancourt	Alexia Quirion
Préscille Turcotte			

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-12044

Embauche d'une employée à l'entretien ménager pour le centre de ski

ATTENDU : le besoin d'embaucher une préposée à l'entretien ménager pour le centre de ski pour une période temporaire;

ATTENDU : la recommandation Me Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des Services juridiques;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil de Ville autorise l'embauche de Mme Annie Pinard à titre d'employée à l'entretien ménager pour le centre de ski pour la période du 8 septembre 2020 au 30 avril 2021, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du centre de ski.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

ÉTATS FINANCIERS DE LA CAISSE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Les états financiers de la caisse du régime complémentaire de retraite des employés au 31 décembre 2019 sont déposés au conseil.

RAPPORT D'EMBAUCHE DE RESPONSABLES, D'UN SURVEILLANT/SAUVETEUR/MONITEUR AQUATIQUE ET D'UN EMPLOYÉ AU BAR POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Un rapport d'embauche de 10 responsables, d'un surveillant/sauveteur/moniteur/aquatique/responsable et d'un employé au bar pour le Service des loisirs et de la culture pour la période variant du 1^{er} septembre 2020 au 31 mai 2021 est déposé au conseil.

CORRESPONDANCE :

Un bordereau de correspondance comprenant 1 item est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par madame la conseillère Manon Bougie sur les négociations des conditions de travail des employés-cadres, sur le comité de Santé et mieux-être, et sur la Table de concertation sur l'immigration, monsieur le conseiller Tom Redmond sur l'Office d'habitation du Québec, messieurs les conseillers Serge Thomassin et Jean Perron sur le comité des Loisirs et des Sports et le comité de la Sécurité publique, madame la conseillère Esther Fortin sur le comité des Loisirs et des Sports, madame la conseillère Solange Thibodeau sur le comité du Taxibus, sur la Table de concertation sur l'immigration, sur le comité culturel de la MRC, sur des rencontres avec Destination Beauce et l'ADOberge Chaudière-Appalaches, par monsieur le conseiller Renaud Fortier sur le comité du Taxibus, sur la Table de concertation sur le logement social et sur le comité d'investissement commun du CEB et par monsieur le maire Claude Morin sur le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, sur la rencontre avec le CISSS de Chaudière-Appalaches sur une rencontre avec la DPJ de Chaudière-Appalaches et sur une rencontre avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Madame la conseillère Esther Fortin demande des précisions sur ce qui sera accessible à la Ville suite à l'annonce du gouvernement provincial à l'effet que la région Chaudière-Appalaches est passée en zone rouge. M. Claude Poulin directeur général mentionne qu'un communiqué de presse sera diffusé au plus tard mercredi, tout en précisant que l'on devra attendre de prendre connaissance des détails reliés à l'annonce faite par le gouvernement.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 05, sur proposition de madame la conseillère Manon Bougie, appuyé par madame la conseillère Solange Thibodeau, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

ISABELLE BEAULIEU
Greffière associée